

URBANISME

Un aménagement paysager aux abords de l'église Saint-Joseph

« A la manière de la transformation de la place du Général-de-Gaulle, nous engageons la rénovation du parvis de l'église Saint-Joseph avec l'idée d'y introduire plus de végétal et de rendre cet espace public plus agréable pour les piétons comme pour les cyclistes », annonce Edouard PHILIPPE, maire du Havre.



Vue en 3D du futur aménagement. © Ville du Havre

Le parvis de l'église Saint-Joseph a vieilli et devenu peu valorisant, tant du point de vue esthétique que des fonctionnalités de l'espace public : aucun banc, pas d'ombre et aucun aménagement paysager. Il met insuffisamment en valeur ce monument phare de la reconstruction du Havre. Dans le cadre du plan de gestion du patrimoine mondial de l'UNESCO, la Ville du Havre a identifié cet espace comme devant faire l'objet d'une revalorisation des abords piétonniers.

Un plan en triangle dans l'esprit de la reconstruction

Le projet retenu dit « en triangle » permet de créer une forme dans la continuité des aménagements paysagers qui bordent le boulevard François I^{er}, dans le respect du plan initial d'Auguste Perret.

En effet, dans son plan initial, Auguste Perret avait imaginé aux abords du boulevard une succession de places plantées et formées par les redents en triangles dessinés par les groupes d'immeubles.

Finalement, ce principe n'a été retenu que pour la partie est du boulevard, la municipalité de l'époque ayant imposé la conservation de l'alignement historique à l'ouest.

Le projet de revalorisation des abords de l'église présente les caractéristiques suivantes :

- conservation de l'emmarchement existant en granit ;
- création d'une zone mixte piétons/vélos sur l'ensemble du parvis, assurant la continuité de la piste présente le long du boulevard François I^{er} ;
- implantation de bancs publics et de mobilier urbain (corbeilles, attaches vélo...) ;
- la réfection complète des sols du parvis haut et bas en béton désactivé ;
- création de massifs en pelouse, vivaces graminées et arbustes bas.

4 mois de travaux à compter de janvier

Les travaux débuteront en janvier 2021 et dureront jusqu'au printemps. Pour la Ville du Havre, ce projet représente **un investissement de 251 335 euros TC** dont 62 500 euros de subvention de la Région Normandie au titre de l'appel à projets « Villes reconstruites ».